بسم الله الرحمن الرحيم

République Islamique de Mauritanie
Honneur – Fraternité – Justice

Ministère Secrétariat Général du Gouvernement

Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics

الجمهورية الإسلامية الموريتانية
شرف – إخاء – عدل

الوزارة الأمانة العامة للحكومة

اللجنة الوطنية لرقابة الصفقات العمومية

PROCES VERBAL
N° 16/CNCMP/2020
DU 27/03

Le vendredi 27 mars 2020 à 17 h Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics, s'est réuni en session ordinaire, sur convocation de son président, Monsieur Thiam Zakaria.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, membre du CP
- Ahmed Salem Abdellahi, membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, membre du CP
- Jemal Mahfoudh, membre du CP
- Maalouma Limam Dahi, membre du CP
- Mohamed Saber, membre du CP
- Abderrahmane Abdoul, représentant contrôle financier

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DE LA DÉCENTRALISATION

1°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à l'achat de 100 véhicules tricycles pour le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation; **Réf. : lettre n°89/SP/CPDM/MIDEC reçue le 26 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société WAW Mauritanie International, pour un montant de Vingt Deux Millions Six Cent Mille Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(22.600.000 MRU TTC) et un délai de livraison d'un mois maximum.

2°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture de matériel de nettoyage et de protection pour le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation; **Réf. : lettre n°89/SP/CPDM/MIDEC reçue le 26 Mars 2020.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec l'Etablissement SARA, pour un montant de Cinq Millions Huit Cent Mille Six Cent Quatre-Vingt-Seize Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(5.800.696 MRU TTC) et un délai de livraison de 10 jours.

3°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture de matériel de nettoyage et de protection pour le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation; **Réf. : lettre n°89/SP/CPDM/MIDEC reçue le 26 Mars 2020.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société TEMKINE, pour un montant de Six Millions Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept Mille Cinq Cents Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(6.597.500 MRU TTC) et un délai de livraison de 10 jours.

4°/- Examen du projet d'avenant au marché n°0294/F/027/CPDM/MIDEC/2019 relatif à la gestion des déchets solides au niveau de la ville de Nouakchott; **Réf. : lettre n°89/SP/CPDM/MIDEC reçue le 26 Mars 2020.**

Décision
ce dossier est resporté pour prendre en compte les observations ci-après :
préciser le coût supplémentaire engendré et cité au niveau de l'article 1 ;
préciser l'établissement et le compte bancaire destinataire de paiement;
justifier le prix unitaire fixé à 1250 MRU ;
préciser que le dépassement du délai contractuel d'exécution du marché et de son avenant imputable au titulaire l'expose à l'application de pénalités de retard ;
prévoir une vérification physique du matériel et l'effectivité de la réalisation des prestations.

COMMISSION PLURI DÉPARTEMENTALE DES MARCHÉS ANCRÉE AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ

5°/- Examen du PPM actualisé du Ministère de la Santé (MS) pour l'année 2020 . **Réf. Lettre N° 087/MS /CPDM/SP, reçue le 27 mars 2020.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM actualisé pour l'année 2020

6°/- Examen du PPM de la Radio Mauritanie (RM SA) pour l'année 2020 . **Réf. Lettre N° 86/MS/CPDM/SP, reçue le 27 mars 2020.**

Décision
Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit PPM pour l'année 2020

7°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture des produits de désinfections détection destinés aux structures de santés et points d'entrées; **Réf. : lettre n°300/SP /CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société GCS, pour un montant de Deux Millions Neuf Cent Quatre-Vingt-Douze Mille Neuf Cinq Cent Cinquante Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(2.992.950 MRU TTC) et un délai de livraison immédiate.

8°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture, installation et mise en service de la radiologie destinée aux structures de santé et des points d'entrée; **Réf. : lettre n°300/SP/CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société GLP, pour un montant de Cinq Millions Sept Cent Soixante-Dix-Neuf Mille Sept Cents Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(5.779.700 MRU TTC) et un délai de livraison d'un jour calendaire.

9°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture, installation et mise en service des équipements de protection et de détection destinés aux structures de santé et des points d'entrée; **Réf. : lettre n°300/SP/CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société DIRCOMA, pour un montant de Deux Millions Soixante-Onze Mille Deux Cent Quatre-Vingt-Sept Ouguiyas Toutes Taxes Comprises(2.071.287 MRU TTC) et un délai de livraison immédiate.

10°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture, installation et mise en service des équipements de protection et de détection et complément des équipements de réanimation destinés aux structures de santé et des points d'entrée; **Réf. : lettre n°300/SP /CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société DIRCOMA, pour un montant de Quarante-Huit Millions Cinq Cent Douze Mille Cent Soixante-Dix Ouguiyas Hors Taxes Comprises(48.512.170 MRU HT) et un délai de livraison immédiate.

11°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture, installation et mise en service des produits de désinfections détection destinés aux structures de santés et points d'entrées; **Réf. : lettre n°300/SP/CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société GCS, pour un montant de Deux Millions Six Mille Six Cents Ouguiyas Hors Taxes Comprises (2.006.600 MRU HT) et un délai de livraison immédiate.

12°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture, installation et mise en service des équipements de réanimation et de laboratoire dans les structures de santé et des points d'entrée; **Réf. : lettre n°300/SP/CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec l'ETSELKHEIR, pour un montant de Cinquante Deux Millions Quatre Cent Soixante-Quatorze Mille Quatre Cent Quarante-Six Ouguiyas Hors Taxes Comprises(52.474.446 MRU HT) et un délai de livraison de 07 jours.

13°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à l'acquisition de 11 ambulances pour le transport des malades; **Réf. : lettre n°300/SP/CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société CMDA SA, pour un montant de Vingt Neuf Millions Sept Cent Mille Ouguiyas Hors Taxes Comprises(29.700.000 MRU HT) et un délai de livraison de 06 semaines.

14°/- Examen du projet de marché passé par entente directe relatif à la fourniture, installation et mise en service de la radiologie destinée aux structures de santés et points d'entrées; **Réf. : lettre n°300/SP /CPDM/MS reçue le 27 Mars 2020.**

Décision

Sur la base des informations fournies, la CNCMP approuve ledit projet de marché passé par entente Directe avec la Société GLP, pour un montant de Cinquante Cinq Cent Quatre-Vingt-Dix-Sept Mille Neuf Cents Ouguiyas Hors Taxes ComprisesOuguiyas Hors Taxes Comprises(597.900 MRU HT) et un délai de livraison d'un jour calendaire.

LE PRÉSIDENT

THIAM ZAKARIA

Les Membres du Comité Permanent :

- Mohamedou Cherif Balle
- Ahmed Salem Abdellahi
- Mohamed Abderrahmane Meiloud
- Jemal Mahfoudh
- Maalouma Limam Dahi
- Mohamed Saber

Le représentant du Contrôle Financier : Abderrahmane Abdoul